

**Mairie de CHARTAINVILLIERS**

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 07 / 2025**

OBJET :

-----  
DEMANDE FONDS DE  
CONCOURS A CHARTRES  
METROPOLE  
ACHAT ET INSTALLATION  
D'UN PORTIQUE POUR  
ENFANTS  
-----

Date de la convocation  
du Conseil Municipal :

27 Février 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20250306-07-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2025

Certifié exécutoire  
Compte tenu de sa  
Réception en Préfecture  
Et de sa publication

L'an deux mil vingt-cinq le six mars 2025 à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, Maire.

Étaient présents : Mesdames Janine CHEUL, Dominique LEJEUNE et Cécile DE BEIR et Messieurs Fabrice TANTY, Didier VERNIOL, Guy BOUAZIZ, Serge DROIT et David CHOLLEY

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Danièle BENOIST (pouvoir donné à Mme LEJEUNE), Mr GARNIER (pouvoir donné à Mr BOUTIN)

Monsieur Fabrice TANTY a été élu secrétaire de séance

Le Maire présente aux conseillers une estimation financière pour l'achat et l'installation d'un portique pour enfants. Le devis comprend également l'achat et la pose des dalles amortissantes obligatoires. Ce portique qui apporte des fonctions ludiques comme se balancer, se reposer et se rencontrer sera installé sur l'aire de loisirs de la commune.

Le devis s'élève à 5.759,96 euros H.T (soit 6.911,95 euros T.T.C.).

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. APPROUVE l'achat et l'installation d'un portique pour enfants.

. SOLLICITE à cet effet un fonds de concours auprès de Chartres Métropole pour ce projet,

Le plan de financement s'établit comme suit :

Fonds de concours Chartres Métropole (50 % du montant HT) 2.879,98  
euros

Autofinancement  
4.031,97euros TTC

TOTAL (montant des travaux T.T.C.) 6.911,95 euros

L'achat sera effectué après réception de la délibération attributive de subvention, et en tout état de cause au cours de l'exercice 2025.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire

